

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne, tenue à la salle des délibérations sise au 80, rue Principale, à Sainte-Christine-d'Auvergne, le lundi 16 décembre 2024 à 19 h 30.

SONT PRÉSENTS:

M. Raymond Francoeur	Maire
M. Jean-François Paquet	siège #1
M. Marc Ouellet	siège #3
M ^{me} Sylvie Duchesneau	siège #4
M. Simon Trépanier	siège #5
M. Jean-François Lauzier	siège #6

EST ABSENT:

M. Sébastien Leclerc

siège #2

Formant quorum sous la présidence de M. Raymond Francoeur, maire. M. Stéphane Genois, directeur général et greffier-trésorier, est présent à cette séance.

NOUS, MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINTE-CHRISTINE-D'AUVERGNE, NOUS NOUS ENGAGEONS À AGIR AVEC HONNÊTETÉ ET INTÉGRITÉ, DANS LE RESPECT DES LOIS QUI NOUS GOUVERNENT ET À PRENDRE DES DÉCISIONS EN TOUTE IMPARTIALITÉ POUR LES INTÉRÊTS DES CITOYENS ET CITOYENNES DE SAINTE-CHRISTINE-D'AUVERGNE, TOUT EN ASSURANT UNE SAINE GESTION DE LA MUNICIPALITÉ ET DE SON DÉVELOPPEMENT.

CONSTATATION DE L'ENVOI DE L'AVIS DE CONVOCATION

Il est constaté que l'avis de convocation a été dûment signifié à tous les membres du conseil et mention en est faite au procès-verbal.

201-12-24 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR MME. SYLVIE DUCHESNEAU ET RÉSOLU À LA L'UNANIMITÉ

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

202-12-24 PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 953.1 du Code municipal du Québec, le conseil d'une municipalité locale doit adopter le programme des immobilisations de la Municipalité pour les trois exercices financiers subséquents;

IL EST PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS LAUZIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les membres du conseil municipal adoptent le programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2025-2026-2027 dont la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne a fait la lecture :

PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027							
ADMINISTRATION	71 500.00	\$	10 000.00	\$	155 000.00	\$	
SÉCURITÉ	- :	\$	15 000.00	\$	-	\$	
TRANSPORT / VOIRIE	200 000.00	\$	475 000.00	\$	388 000.00	\$	
HYGIÈNE DU MILIEU	- :	\$	- 5	\$	-	\$	
LOISIRS / DÉVELOPPEMENT	110 500.00	\$	65 000.00	\$	100 000.00	\$	
TOTAL :	382 000.00	\$	565 000.00	\$	643 000.00	\$	

Une description des projets à venir sera publiée suite à l'adoption du budget 2025 dans l'Écho d'Auvergne de janvier 2025.

203-12-24 <u>ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2025</u>

CONSIDÉRANT QU'il y aura présentation, ainsi que dépôt du budget équilibré pour l'exercice financier 2025;

CONSIDÉRANT QU'un avis public de cette adoption a été donné conformément à l'article 956 du code municipal, le 15 novembre 2024;

IL EST PROPOSÉ PAR M. MARC OUELLET ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les membres du conseil municipal adoptent le budget des opérations financières de la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne pour l'année 2025 tel que présenté dans Le tableau, avec un équilibre des revenus et des dépenses.

			Revenus
Recettes			
Taxes	2 026 957	¢	
Autres recettes	207 729	200	
Transferts	150 281	7	
Hallsterts	150 261	Ş	2 384 967 \$
Affectation			2 304 907 \$
	76 001	4	
Surplus affectés	76 891		
Surplus affecté - Parc et Ter	7 500		
Subventions	374 500	\$	
			458 891 \$
			2 843 858 \$
			Dépenses
Fonctionnement			
Administration générale	553 828	\$	
Sécurité publique	344 798	\$	
Voirie et transport	675 925	\$	
Hygiène du milieu	245 973	\$	
Urbanisme et développemer	127 081	\$	
Développement	33 585	\$	
Loisirs et culture	328 665	\$	
Frais de financement	56 003	\$	
Dette	96 000	\$	
			2 461 858 \$
Investissements			
Immobilisations	382 000.00	\$	
			382 000 \$
			2 843 858 \$

PÉRIODE DE QUESTIONS

(Temps alloué : 30 minutes) Début : 19 h 30 - Fin : 19 h 30

Aucune personne ne s'est prévalue de son droit à ce moment.

La période de questions peut être vue et entendue sur l'enregistrement de cette séance disponible sur le site Internet de la municipalité à l'adresse suivante : www.sca.quebec

204-12-24

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé de lever l'assemblée à 19 h 36 par M. Simon Trépanier.

Raymond Francoeur

Maire

Stéphane Genois

Directeur général et greffier-trésorier

